

# M&G (Lux) Asian Fund Catégorie A en EUR – Actions de capitalisation



Reporting mensuel au 31 août 2020

## Description du fonds

L'objectif du fonds est de générer un revenu tout en assurant une appréciation du capital supérieure à celle des actions de la région Asie-Pacifique (hors Japon) (telle que mesurée par l'indice MSCI All Country Asia Pacific ex Japan Net Return) sur toute période de cinq ans. Le Fonds est composé au moins à 80 % d'actions d'entreprises domiciliées ou exerçant l'essentiel de leur activité économique dans la région Asie Pacifique (hors Japon). La sélection des titres repose sur une analyse approfondie des entreprises individuelles, qui met particulièrement l'accent sur les bénéfices, la gouvernance d'entreprise et la valorisation. Le gérant sélectionne des actions présentant des profils distincts en termes de rentabilité afin de construire un portefeuille capable de faire face à diverses conditions de marché.

## Les principaux risques liés à ce fonds

En ce qui concerne les performances passées mentionnées, il convient de noter qu'elles ne préjugent pas des performances futures.

La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé, étant donné qu'il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.

Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.

Le fonds peut investir en actions A chinoises. Les investissements dans des actifs de la Chine sont soumis à des conditions politiques, réglementaires et économiques changeantes, ce qui peut entraîner des difficultés lors de la vente ou de la perception du revenu de ces investissements. En outre, de tels investissements sont réalisés via le système Stock Connect, qui peut être plus sensible au risque de compensation, de règlement et de contrepartie. Ces facteurs pourraient entraîner une perte pour le fonds.

D'autres facteurs de risque s'appliquant au fonds sont mentionnés dans le Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

## Choses à savoir

Le fonds investit principalement dans des actions d'entreprises. Par conséquent, sa valeur liquidative est susceptible de présenter une plus grande volatilité que celles des fonds investissant dans les obligations et/ou les instruments monétaires.

Le rendement est affiché dans la devise de la classe d'actions, qui peut différer de votre monnaie nationale. Par conséquent, le rendement peut enregistrer une hausse ou une baisse en raison des fluctuations des taux de change.

## Principales positions (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Alibaba Group Holding	8,1	7,9	0,2
Tencent Holdings	6,0	5,7	0,3
Taiwan Semiconductor	5,9	5,2	0,7
Samsung Electronics	5,4	3,7	1,8
AIA	2,8	1,8	1,0
DBS	2,6	0,4	2,2
Cosco Shipping Ports	2,4	0,0	2,4
Netlink Trust	2,4	0,0	2,4
Reliance Industries	2,3	1,2	1,1
China Resources Power Holdings	2,0	0,0	2,0

## Répartition sectorielle (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Sociétés financières	24,7	19,7	5,0
Technologie de l'information	19,7	16,7	3,0
Biens de cons. cycl.	13,3	17,8	-4,5
Services de communication	11,8	11,2	0,6
Industries	8,1	5,3	2,8
Énergie	5,5	3,4	2,1
Matériaux	5,2	6,0	-0,8
Biens de cons. de base	3,8	5,3	-1,5
Services publics	3,1	2,3	0,8
Stratégie	2,6	4,7	-2,1
Soins de santé	1,9	6,1	-4,2
Autres	0,0	1,6	-1,6
Liquidités et quasi-liquidités	0,3	0,0	0,3

## Principales caractéristiques

Gérant du fonds	David Perrett
Prise de fonction du gérant depuis le	02 décembre 2019
Gérant du fonds adjoint	Carl Vine
ISIN	LU1670618187
Date de lancement du fonds	26 octobre 2018
Lancement de la catégorie de part	26 octobre 2018
Encours du fonds (millions)	€ 52,60
Type	SICAV
Indice de référence	MSCI AC Asia Pacific ex Japan Net Return Index
Secteur	Catégorie Morningstar Actions Asie-Pacifique hors Japon
Nombre d'entreprises	55

Le « mandat du gestionnaire » comprend la période de gestion d'une SICAV équivalente agréée au Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la rubrique « Informations importantes » à la fin du présent document.

## Frais

Frais d'entrée maximums	5,00%
Frais courants	1,87%

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 6, car sa Valeur nette d'inventaire a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse élevées.

## Notations du fonds

Notation Morningstar ★  
Source de toutes les notations Morningstar : Morningstar, au 31 août 2020  
Les notations ne doivent pas être interprétées comme des recommandations.

## Nous contacter

France  
www.mandg.fr

Tél:  
+33 1 71 70 30 20

Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés ou monitorés pour votre sécurité.

## Codes et frais du fonds

Catégorie d'actions	ISIN	Bloomberg	Devises	Date de lancement	Frais courants	Rendement historique	Investissement initial minimum	Investissement ultérieur minimum
Euro A Cap.	LU1670618187	MGASEAA LX	EUR	26/10/2018	1,87%	-	€1.000	€75
Euro C Cap.	LU1670618260	MGASECA LX	EUR	26/10/2018	1,12%	-	€500.000	€50.000
Euro CI Cap.	LU1797804967	MGLAECI LX	EUR	06/11/2018	1,08%	-	€500.000	€50.000

Le montant des frais courants mentionné ci-dessus inclut des coûts directs tels que les frais de gestion annuels du fonds, les frais de dépositaire et les frais d'administration, mais ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille. Ils sont calculés à partir des frais de la période clôturée le 31 mars 2020.

\* Les frais courants indiqués ne sont qu'une estimation. Les frais effectivement prélevés sont mentionnés dans chaque rapport annuel du fonds.

Veuillez noter que les catégories d'actions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas être toutes disponibles dans votre pays.

Veuillez consulter le document Informations importantes pour les investisseurs et le Document d'information clé pour l'investisseur approprié pour obtenir davantage d'informations sur les risques associés à ce compartiment et les catégories d'actions disponibles par produit et par type d'investisseurs.

## Répartition géographique (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Chine	37,1	39,4	-2,3
Hong-Kong	13,2	7,7	5,5
Corée du Sud	11,0	11,0	0,0
Australie	9,8	13,6	-3,9
Taiwan	8,4	11,6	-3,3
Inde	7,2	7,6	-0,4
Singapour	6,4	2,2	4,3
Philippines	2,2	0,7	1,5
Autres	4,3	6,1	-1,8
Liquidités	0,3	0,0	0,3

## Répartition par taille de capitalisation (%)

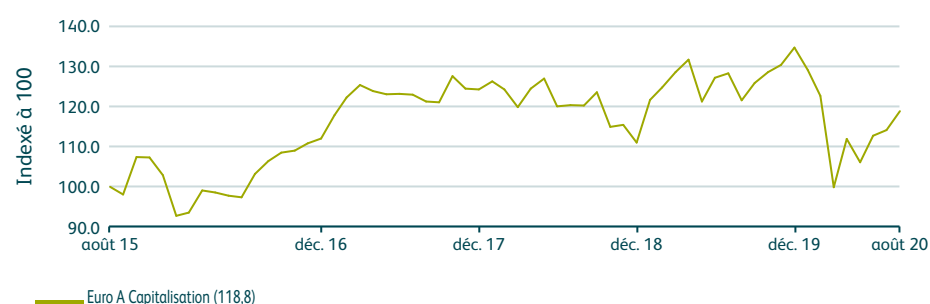
	Fonds	Indice	Ecart
Méga-cap. (>50 Md\$)	37,9	42,7	-4,9
Grandes cap. (10-50 Md\$)	28,0	37,8	-9,8
Moyennes cap. (2-10 Md\$)	18,8	19,0	-0,2
Petites cap. (<2 Md\$)	15,0	0,5	14,5
Liquidités	0,3	0,0	0,3

## Performance sur un an (5 ans)

Du au	01/09/19 31/08/20	01/09/18 31/08/19	01/09/17 31/08/18	01/09/16 31/08/17	01/09/15 31/08/16
■ Euro A Capitalisation	-2,2%	1,1%	-0,8%	13,9%	6,4%

Performances calendaires 2019 : 21,3%

## Evolution de la VNI sur 5 ans



### Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'indice de référence est un élément de comparaison par rapport auquel la performance du fonds peut être étalonnée. Il s'agit d'un indice de rendement net comprenant les dividendes après déduction des retenues à la source. L'indice a été choisi en tant qu'indice de référence du fonds, car il reflète au mieux la portée de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence sert uniquement à mesurer la performance du fonds et ne limite pas la constitution de son portefeuille.

Le fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire d'investissement peut choisir, à son entière discrétion, les titres à acquérir, détenir et vendre dans le fonds. La composition du fonds peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence.

Les performances indiquées antérieures au 26 octobre 2018 sont celles de la Catégorie A en EUR du fonds M&G Asia Fund (une SICAV de droit britannique ou OEIC) qui a été absorbée par ce fonds le 26 octobre 2018. Les taux d'imposition et les frais peuvent différer. L'indice de référence au 30 juin 2011 est l'indice MSCI AC Far East Ex Japan Index. Du 1er juillet 2011 au 25 octobre 2018, il s'agit de l'indice MSCI AC Asia Pacific Ex Japan Index. Tous étant des indices à Rendement brut. À compter du 26 octobre 2018, l'indice de référence est l'indice MSCI All Country Asia Pacific ex Japan Net Return Index.

Source: Morningstar, Inc et M&G, au 31 août 2020. Les rendements sont calculés sur une base prix par prix et les revenus sont réinvestis.

Graphiques de performance © 2020 Morningstar Inc., Tous droits réservés. Les informations contenues: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas garanties comme exactes, complètes ou ponctuelles. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations.



Des fonds qui intègrent des données ESG financièrement significatives dans la gestion des risques et le processus décisionnel, ainsi que les exclusions définies à l'échelle de l'entreprise (armes à sous-munitions et mines terrestres antipersonnel). Certaines stratégies peuvent comporter des exclusions ESG supplémentaires.

## Approche d'investissement responsable

	Oui	Néant	n/a
Intégration des critères ESG	✓		
Autres caractéristiques ESG		✓	
Exclusions	✓		
Armes à sous-munitions et mines terrestres antipersonnel	✓		
Autres exclusions ou restrictions		✓	
Vote	✓		
Dialogue	✓		

Veuillez consulter le glossaire pour une explication détaillée de ces termes.

## Glossaire standard ESG

**Autres caractéristiques ESG :** Chez M&G, il s'agit des fonds gérés en fonction d'un objectif/résultat ESG explicite, ou conformément à certains critères ESG. Ils font l'objet d'un certain nombre d'exclusions minimum.

**Dialogue :** Interaction avec les directions d'entreprise sur diverses questions financières et non financières, notamment sur des sujets ESG. Le dialogue permet aux investisseurs de mieux comprendre comment une entreprise fonctionne et la façon dont elle interagit avec ses parties prenantes. Il permet également de conseiller l'entreprise et d'influencer son comportement, notamment en matière de transparence si besoin.

**Exclusions :** Exclusions ou restrictions d'investissements dans des entreprises en fonction du secteur dans lequel elles opèrent ou d'autres critères spécifiques. Celles-ci sont en effet considérées comme violant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies

sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

**Intégration des critères ESG :** Inclusion explicite et systématique des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse et les décisions d'investissement. Il est le fondement de l'investissement responsable et permet de notre point de vue aux investisseurs de mieux gérer le risque et de générer des performances durables sur le long terme.

**Vote :** En tant que copropriétaires d'une entreprise, les actionnaires disposent de droits de vote sur les résolutions proposées lors de l'assemblée générale annuelle de celle-ci. Ces résolutions portent notamment sur la réélection des administrateurs, la rémunération des cadres dirigeants, ainsi que sur la stratégie commerciale. Il peut s'agir également de résolutions proposées par les actionnaires.

## Informations importantes

Le 26 octobre 2018, les actifs non libellés en livres sterling du fonds M&G Asian Fund, une SICAV de droit britannique (OEIC) lancée le 14 septembre 1973, ont été absorbés par le fonds M&G (Lux) Asian Fund, une SICAV de droit luxembourgeois lancée le 26 octobre 2018. La SICAV est gérée par les mêmes gérants de portefeuille et selon la même stratégie d'investissement que la SICAV de droit britannique (OEIC).

Les performances passées du fonds et de l'indice incluent une retenue à la source recouvrable qui peut ne pas être applicable à la SICAV.

M&G (Lux) Asian Fund est un compartiment de la SICAV de M&G (Lux) Investment Funds 1.

La notation Morningstar est basée sur les parts Euro Class A du fonds. Copyright © 2020 Morningstar UK Limited. Tous droits réservés. Les notations ne doivent pas être considérées comme des recommandations.

Avant toute souscription, vous devez lire le Prospectus, qui contient une description des risques d'investissement associés à ces fonds. Les informations contenues dans le présent document ne remplacent en aucun cas un conseiller financier indépendant. Les Statuts, le Prospectus, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), les Rapports Annuels et Intérimaires et les Etats Financiers des Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès M&G International Investments S.A.; de la succursale française du distributeur : 6 rue Lamennais, Paris 75008 Paris ; ou auprès de l'agent de centralisation français du Fonds: RBC Investors Services Bank France. Ce document financier promotionnel est publié par M&G International Investments S.A. Siège social : 16, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

# Glossaire

Ce glossaire fournit une définition des termes utilisés dans cette fiche d'information et dans notre documentation.

**Actifs physiques:** un article de valeur qui possède une existence matérielle ; par exemple, des liquidités, des équipements, du stock ou des biens immobiliers. Les actifs physiques peuvent également se rapporter aux titres, tels que des actions de sociétés ou des titres à revenu fixe.

**Action:** une participation dans une société, généralement sous la forme d'un titre. Également dénommée titre de participation. Les actions offrent aux investisseurs une participation aux éventuels bénéfices de la société, mais également le risque de perdre l'intégralité de leur investissement si la société fait faillite.

**Actions de capitalisation:** un type d'action pour laquelle les distributions sont automatiquement réinvesties et reflétées dans la valeur des actions.

**Actions de revenu:** un type d'action par lequel les distributions (également dénommées dividendes) sont versées en liquidités à la date de paiement.

**Actions:** titres de propriété dans une société. Elles offrent aux investisseurs une participation aux éventuels bénéfices de la société, mais également le risque de perdre l'intégralité de leur investissement si la société fait faillite.

**Agence de notation de crédit:** une société qui analyse la solidité financière des émetteurs de titres à revenu fixe (obligations) et associe une notation à leur endettement. Par exemple, Standard & Poor's, Moody's et Fitch.

**Catégorie d'actions:** type d'actions de fonds détenues par des investisseurs dans un fonds (les catégories d'actions diffèrent selon les niveaux de frais et/ou d'autres caractéristiques telles que la couverture contre le risque de change). Chaque fonds M&G possède différentes catégories d'actions, telles que des actions de type A, R et I. Chacune possède des niveaux de frais différents et un seuil minimum d'investissement. Des informations détaillées relatives aux frais et aux seuils minimum d'investissement sont disponibles dans les Documents d'information clé pour l'investisseur.

**Chiffres des frais courants:** les chiffres des frais courants représentent les frais de fonctionnement que les investisseurs peuvent raisonnablement espérer payer dans des circonstances normales.

**Coupon:** les intérêts payés par le gouvernement ou la société ayant contracté un prêt en vendant des obligations. Ils représentent généralement un montant fixe, calculé comme un pourcentage du prêt total et remboursé à intervalles réguliers.

**Couverture de catégorie d'actions:** les activités entreprises à l'égard des actions couvertes visant à atténuer l'impact sur la performance des fluctuations de change entre l'exposition de change du fonds et la devise choisie par l'investisseur.

**Couverture:** une méthode permettant de réduire les risques superflus et imprévus.

**Date de paiement:** la date à laquelle les distributions seront versées par le fonds aux investisseurs, généralement le dernier jour ouvrable du mois.

**Date ex-dividende, ex-distribution ou XD:** la date à laquelle les distributions déclarées deviennent officiellement la propriété des investisseurs sous-jacents. À la date XD, le cours de l'action baisse généralement du montant du dividende, reflétant ainsi le versement.

**Devise forte (obligations):** les titres à revenu fixe (obligations) libellés dans une devise internationale hautement négociée et relativement stable, plutôt que dans la devise locale de l'émetteur obligataire. Les obligations émises dans une devise forte plus stable, telle que le dollar US, peuvent être plus attractives pour les investisseurs dans la mesure où la devise locale, quant à elle, peut perdre de sa valeur au fil du temps, affaiblissant du même coup la valeur des obligations ainsi que le revenu de celles-ci.

**Duration modifiée:** une mesure de la sensibilité d'une obligation, ou d'un fonds obligataire, aux fluctuations des taux d'intérêt, exprimée en années. Plus la duration d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus elle/il est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.

**Duration:** une mesure de la sensibilité d'un titre à revenu fixe (obligation) ou d'un fonds obligataire aux fluctuations des taux d'intérêt. Plus la duration d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus elle/il est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.

**Échéance:** le laps de temps au bout duquel le montant initial investi dans un titre à revenu fixe est exigible pour remboursement au titulaire du titre.

**Économie ou marché émergent(e):** pays en phase de rattrapage par rapport aux économies développées, avec une croissance rapide et une industrialisation accrue. Les investissements dans les marchés émergents sont généralement considérés comme plus risqués que ceux réalisés dans les marchés développés.

**Effet de levier:** s'agissant d'une société, l'effet de levier est le niveau d'endettement d'une société par rapport à ses actifs. Une société dont le niveau de dette est nettement supérieur à son capital est considérée comme endettée. Cela peut également faire référence à un fonds qui emprunte de l'argent ou utilise des instruments dérivés pour élargir une position d'investissement.

**Évaluation:** la valeur d'un actif ou d'une société, sur la base de la valeur présente des flux de trésorerie qu'elle génère.

**Exposition:** la part d'un fonds investie dans un(e) action/titre à revenu fixe/ indice, d'un(e) secteur/région spécifique, généralement exprimée en pourcentage du fonds global.

**Fonds commun de placement:** un type de fonds géré dont la valeur est directement liée à la valeur des investissements sous-jacents du fonds et qui est structuré comme une fiducie, plutôt que comme une société.

**Gilts:** titres à revenu fixe émis par le gouvernement britannique. Ils sont appelés gilts parce qu'ils étaient traditionnellement émis sur du papier à bord doré (gilt-edged).

**Indice de référence cible:** un indice de référence, tel qu'un indice ou un secteur, que les gérants de fonds visent à atteindre ou dépasser. Les gérants ont toute latitude pour choisir les titres ou la stratégie dont ils ont besoin pour y parvenir.

**Indice de référence comparatif (Comparateur):** les gérants de fonds choisissent l'indice de référence, qui peut être un indice ou un secteur, comme point de comparaison pour les performances du fonds, même s'ils ne sont pas tenus d'en répliquer la composition. L'indice de référence n'est utilisé à aucune autre fin, et notamment pas celle de servir de référence lors de l'établissement des commissions.

**Indice de référence contraignant:** le portefeuille doit répliquer les titres contenus dans l'indice de référence ainsi que leurs pondérations. L'indice de référence peut être un indice ou un secteur. En fonction du mandat du fonds, les gérants peuvent répliquer les positions directement ou via des dérivés, qui sont des instruments dont la valeur est dérivée de celle d'un titre sous-jacent ou d'un panier de titres sous-jacents.

**Indice de référence:** un indicateur de mesure, tel qu'un indice ou un secteur, par rapport auquel la performance d'un portefeuille est jugée.

**Indice des prix à la consommation (IPC):** un indice utilisé pour mesurer l'inflation, ou le taux auquel les prix relatifs à un panier de biens et services achetés par des ménages évoluent. Le contenu du panier est censé être représentatif des produits et services que les consommateurs achètent régulièrement ou être actualisé régulièrement.

**Indice des prix au détail (RP):** un indice étroit à l'inflation au Royaume-Uni qui mesure le taux de fluctuation des prix pour un panier de biens et services au Royaume-Uni, y compris les versements hypothécaires et les impôts locaux.

**Instruments dérivés:** les instruments financiers dont la valeur et le prix dépendent d'un ou plusieurs actifs sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour obtenir une exposition à, ou pour se protéger contre, des fluctuations prévisionnelles de valeur des investissements sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être négociés sur une bourse de valeurs réglementée ou directement entre deux parties (de gré à gré).

**Investment association (IA):** l'organisme de régulation du commerce britannique qui représente les gérants de fonds. Il collabore avec les gestionnaires d'investissement, se chargeant des relations avec le gouvernement en matière de fiscalité et de réglementation, et a également pour objet d'aider les investisseurs à comprendre l'industrie et les options d'investissement à leur disposition.

**Obligation:** un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société. Il est normalement porteur d'un taux d'intérêt fixe (également dénommé coupon) sur une période de temps donnée, à la fin de laquelle le montant emprunté initial sera remboursé.

**Obligations « investment grade »:** les titres à revenu fixe émis par un gouvernement ou une société ayant une notation de crédit moyenne ou élevée, telle qu'attribuée par une agence de notation de crédit reconnue. Elles sont considérées comme présentant un risque de défaillance moindre par rapport à celles émises par des émetteurs ayant une notation de crédit moins élevée. Une défaillance signifie qu'un emprunteur se retrouve dans l'incapacité de respecter ses obligations de versement d'intérêts ou de remboursement du montant initialement investi à la fin de la durée de vie du titre.

**Obligations à haut rendement:** les prêts contractés sous la forme de titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une faible notation de crédit, telle qu'attribuée par une agence de notation de crédit reconnue. Elles sont considérées comme présentant un plus fort risque de défaillance que les titres à revenu fixe de meilleure qualité ayant une notation plus élevée, mais peuvent potentiellement rapporter plus. Une défaillance signifie qu'un émetteur obligataire se retrouve dans l'incapacité de respecter ses obligations de versement d'intérêts ou de remboursement du montant initialement emprunté à la fin de la durée de vie du titre.

**Obligations à taux variable (FRN):** des titres dont les versements d'intérêts (revenu) sont périodiquement ajustés en fonction de l'évolution du taux d'intérêt de référence.

**Obligations convertibles:** les titres à revenu fixe (obligations) qui peuvent être échangés contre des montants prédéfinis d'actions de sociétés à certains moments au cours de leur durée de vie.

**Obligations d'entreprise:** les titres à revenu fixe émis par une société. Ceux-ci sont également dénommés obligations et peuvent donner lieu à des versements d'intérêts plus importants que les obligations émises par des gouvernements car ils sont souvent considérés comme plus risqués. Les investisseurs y font également référence sous le terme de « crédit ».

**Obligations d'état:** les prêts émis sous la forme de titres à revenu fixe par des gouvernements. Ils portent normalement un taux d'intérêt fixe sur une période de temps donnée, à la fin de laquelle l'investissement initial sera remboursé.

**Obligations en devise locale:** obligations libellées dans la devise du pays de l'émetteur, plutôt que dans une devise internationale « forte » et fréquemment négociée, telle que le dollar US. La valeur des obligations en devise locale tend à fluctuer davantage que celle des obligations émises dans une devise forte, dans la mesure où ces devises tendent à être moins stables.

**Obligations liées à un indice:** les titres à revenu fixe pour lesquels la valeur du prêt comme les versements d'intérêts sont ajustés conformément à l'inflation sur la durée de vie du titre. Également dénommées obligations

indexées sur l'inflation.

**OPCVM:** acronyme signifiant Organisme de placement collectif en valeurs mobilières. Il s'agit du cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans toute l'Union européenne et qui est conçu pour améliorer le marché unique des actifs financiers tout en maintenant des niveaux élevés de protection pour l'investisseur.

**Options:** les contrats financiers qui offrent le droit, mais pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix donné à une date ultérieure ou avant ladite date.

**Pacte Mondial Des Nations Unies:** initiative des Nations Unies visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et responsables sur le plan social et à rendre compte de leur mise en œuvre.

**Position courte (Exposition):** une façon pour l'investisseur d'exprimer son opinion selon laquelle le marché risque d'évoluer à la baisse.

**Position longue (Exposition):** la détention d'un titre dans l'espoir que sa valeur augmente.

**Quasi-liquidités:** les dépôts ou les investissements ayant des caractéristiques similaires aux liquidités.

**Ratio des frais immobiliers (PER):** les frais immobiliers sont les frais d'exploitation qui concernent la gestion des actifs immobiliers du portefeuille. Cela inclut l'assurance et les taux d'assurance, les frais de révision du loyer et de renouvellement de bail ainsi que la maintenance et les réparations, mais pas les améliorations. Ils dépendent du niveau d'activité du fonds. Le Ratio des frais immobiliers est le ratio des frais immobiliers relatif à la valeur liquidative du fonds.

**Rendement des distributions:** le montant devant être distribué par le fonds au cours des 12 prochains mois exprimé en pourcentage du prix de l'action à une certaine date. Il est basé sur le revenu brut prévisionnel minoré des frais courants.

**Rendement des dividendes:** le revenu annuel distribué par une société en pourcentage du prix de son action à une certaine date.

**Rendement historique:** le rendement historique reflète les distributions déclarées au cours des 12 derniers mois en tant que pourcentage du prix de l'action à la date indiquée.

**Rendement sous-jacent:** fait référence aux revenus perçus par un fonds géré, généralement exprimés annuellement en pourcentage, sur la base de la valeur actuelle du fonds.

**Rendement:** il s'agit soit de l'intérêt perçu relativement à un titre à revenu fixe soit des dividendes perçus relativement à une action. Il est généralement exprimé en pourcentage en fonction des coûts de l'investissement, de sa valeur de marché actuelle ou de sa valeur nominale. Les dividendes représentent une part des bénéfices d'une société et sont versés aux actionnaires de la société à des moments déterminés de l'année.

**SICAV:** en français, SICAV est l'acronyme de société d'investissement à capital variable. Il s'agit de la version d'Europe occidentale d'une société de fonds de type « open-ended investment company » (OEIC). Commune au Luxembourg, en Suisse, en Italie et en France, elle est réglementée par les organes de régulation de l'Union européenne.

**Société D'investissement à Capital Variable (SICAV):** un type de fonds géré dont la valeur est directement liée à la valeur des investissements sous-jacents du fonds. Le fonds crée ou annule des actions selon que les investisseurs souhaitent ou non procéder à leur rachat ou les acheter.

**Swap de Défaut de Crédit (CDS):** un contrat assimilable à un contrat d'assurance permettant à un investisseur de céder le risque de défaillance d'une obligation à un autre investisseur. L'acquéreur d'un CDS verse des primes périodiques au vendeur, qui doit rembourser l'acquéreur en cas de défaillance de l'obligation sous-jacente. Un CDS est un type de dérivé, à savoir un instrument financier dont la valeur et le prix sont fonction de l'actif sous-jacent.

**Swap:** un swap est un contrat de dérivé par lequel deux parties acceptent d'échanger deux flux de trésorerie distincts. Un type commun de swap est le swap de taux d'intérêt, par lequel une partie échange des flux de trésorerie fondés sur des taux d'intérêt variables contre des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt fixe, pour se prémunir contre le risque lié aux taux d'intérêt.

**Titre à revenu fixe:** un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société, qui offre normalement un taux d'intérêt fixe sur une période considérée, à la fin de laquelle le montant initialement emprunté sera remboursé. Également dénommé obligation.

**Titres adossés à des actifs:** des obligations (titres à revenu fixe) adossés à des actifs qui génèrent des flux de trésorerie, tels que des prêts hypothécaires, des produits à recevoir sur des cartes de crédit et des prêts automobiles.

**Valeur liquidative (VL):** la valeur actuelle des actifs du fonds minorée de ses passifs.